



**HAL**  
open science

## De la tolérance à l'interdit, les univers religieux face à la violence faite aux femmes

Blandine Chelini-Pont

► **To cite this version:**

Blandine Chelini-Pont. De la tolérance à l'interdit, les univers religieux face à la violence faite aux femmes. TABLE-RONDE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES. ALLSH et Vice-Présidence déléguée à l'égalité. Aix-Marseille Université, Nov 2017, AIX -EN -PROVENCE, France. hal-02299892

**HAL Id: hal-02299892**

**<https://amu.hal.science/hal-02299892>**

Submitted on 28 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES 23 NOVEMBRE – AMU-ALLSH**

De 12h15 à 13h30 – Salle A012

### **Table-ronde sur les violences faites aux femmes**

Venez échanger avec des expert-e-s sur la question !

**12h15 : Ouverture** : Marie Masclat de Barbarin (VPCA-AMU) et Pierre-Yves Gilles (Doyen ALLSH)

**12h30 : Violences faites aux femmes : de quoi parle-t-on ?**

- Les formes de violences (N. Lécuyer, VP déléguée à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations – AMU, M. Vallon, Directrice CIDFF Phocéen)
- Violences et discriminations (Y. Eskenazy, Défenseur des Droits)

**12h45 : Les violences faites aux femmes comme expression des rapports sociaux de sexe : les études genre**

- La violence comme moyen et expression de domination : une question anthropologique et historique (P. Lachenal, Anthropologue, et F. Arena, Historienne)
- Les biais de la gestion médiatique, politique et idéologique de la question

**13h : Un fléau mondial et interculturel (13h00)**

- Partout et toujours : un problème international (B. Canivenc, Amnesty International)
- De la tolérance à l'interdit, les univers religieux face à la violence faite aux femmes (B. Chelini-Pont, Juriste et historienne)

**13h15 : Protéger, accompagner, sensibiliser et éduquer**

- L'action institutionnelle : stratégies et mesures gouvernementales, dispositifs et services en région (J. Hugues, Déléguée départementale aux Droits des femmes)
- L'action des réseaux associatifs : accompagnement, sensibilisation, éducation (E. Fouchier, Présidente Forum Femmes Méditerranée)

*BLANDINE CHELINI-PONT- LID2MS-AMU*

### **De la tolérance à l'interdit , les univers religieux face à la violence faite aux femmes**

Parler en quelques minutes d'une thématique pareille est une gageure pénible. Je vais donc me limiter à quelques pistes très simples et « enfoncer des portes ouvertes ». J'aurais un fil conducteur, également très simple pour développer ces idées, qui est celui de la transposition, de la conformation probable des comportements sociaux aux univers spirituels qui ont animé ou animent les sociétés, et sont peu ou prou véhiculés par les personnes qui la composent.

- la place de la violence dans les univers religieux.

Plus celle-ci est admise comme faisant partie de l'ordre du monde, soit parce qu'elle est une énergie dans l'univers que l'homme partage parce qu'il fait partie de l'univers et de la vie, soit parce qu'elle est un moyen privilégié pour parvenir à un résultat attendu ou ordonné par les forces, les esprits, les divinités, la divinité, Dieu, plus cette violence – notamment guerrière- risque d'être banalisée dans le comportement entre les personnes, comme une réflexion de l'ordre du monde. En conséquence de ce type d'univers spirituel, clairement les femmes, à moins de se couper les seins et devenir des amazones, à moins d'être les femmes des « puissants » à qui la puissance sera dévolue par ricochet comme protection, les femmes sont plutôt dans le camps de ceux-elles qui subissent la violence et tout type de servilité qui l'accompagne. Clairement c'est le cas type de la religion gréco-romaine.

A l'inverse, plus la violence est clairement dénoncée comme un désordre « catastrophique », susceptible d'entraîner le chaos, qu'elle fait l'objet de toutes les attentions pour être substituée ( par des stratégies sacrificielles par exemple ou des exhortations, des prières, des offrandes, etc..) , pour être contenue, pour être dépassée et vaincue –je pense en particulier dans le christianisme à la toute-puissance du Christ, bouc émissaire qui récupère la totalité du mal et de la violence des hommes et du monde, à la fois victime totale et vainqueur total par l'évidement de la violence, (René Girard la violence et le sacré) - plus donc cette violence va être condamnée dans les relations entre êtres humains et particulièrement envers les êtres humains moins forts physiquement...

- l'importance de l'autorité dans l'univers religieux.

Quand je parle d'importance je veux savoir quel intérêt les univers religieux (comme explication signifiante, filtre de sens) ont pour l'autorité . Je ne parle pas du pouvoir sacré par exemple qui peut résider dans les totems, les lieux dédiés, des pouvoirs qu'il serait néfaste de contrarier.-Je parle de l'autorité donnée à l'au-delà ou l'au-dessus par rapport à l'ici-bas. Plus vous avez un univers spirituel qui se représente verticalement, plus il y a de chances que la relation entre la divinité symbolisant l'autorité suprême, s'énonce par le commandement et fabrique de l'injonction et donc fabrique des croyants qui se ressentent comme impuissants ou soumis et qui vivent leur obéissance comme le propre de l'attitude croyante. De ce point de vue, les monothéismes sont particulièrement autoritaires dans leur projection et ces religions ont produit ou ont légitimé à travers l'histoire, à la fois des droits rétributifs, tu dois faire et si tu ne fais pas tu es puni de telle et telle manière, et des relations hiérarchiques, codifiées, y compris sexuellement et légitimées comme conformes, licites, valides, etc. Dans la hiérarchie, la femme est structurellement seconde et il y a de grandes chances que sa fonction soit exclusivement domestique. Il y a un lien direct entre hiérarchie divine et structure de la société, qu'elle fonctionne en ordres ou en clans, au bout de la chaîne, il y a une structure familiale avec un homme, un chef de famille et des femmes qui obéissent. Plus Dieu possède ses créatures, plus les hommes possèdent les femmes et ont des droits sur elles.

- l'importance des figures féminines dans les univers spirituels.

Plus elles sont valorisées et centrales, plus elles sont capitales dans la narration, plus leurs gestes sont décisifs, plus elles rendent possible une forte appréciation sociale. Il est certain que si le récit fondateur fait naître la femme de la côte de l'homme ou même qu'il ne mentionne pas comment elle est arrivée juste à côté de l'homme à son réveil, cependant merveilleusement belle et bien disposée pour lui, si c'est la femme qui pousse l'homme à goûter le fruit de l'arbre défendu, il y a de grande chance qu'on ait comme transposition-hiérarchisation et jugement de valeur.

Inversement, les univers qui valorisent la puissance de la fécondité et assimilent toute vie au ventre des femmes, peuvent produire des sociétés matriarcales.

- le rôle donné aux femmes dans la médiation religieuse.

Ont-elles ou non accès au sacré, au mystère, à l'interprétation du divin ? Sont-elles ou non écartées du sacrifice, préférées ou au contraire interdites au sein du temple ou de l'espace sacré ? il y a clairement des religions qui valorisent ou au contraire qui interdisent le pouvoir des femmes à susciter ou communiquer le sacré. L'exemple des völur dans la mythologie scandinave, censées posséder autant de pouvoir que le Père des Dieux, Odin en personne, et que les Dieux eux-mêmes

questionnaient pour connaître l'avenir, ces prophétesses redoutables, ces sorcières mythiques que l'on retrouve aujourd'hui dans les sagas cinématographiques, ont permis que ce soient les femmes qui officient en temps que völva, prêtresse-prophète, sans attache familiale et itinérante... Les Vikings pillaient, violaient, réduisaient en esclavage les femmes des terres qu'ils partaient conquérir, mais ils considéraient grandement leurs femmes et c'était un déshonneur très profond que de leur faire violence. Ils ne s'installaient nulle part sans les emmener. La völva a disparu « publiquement » de la scène sociale avec l'apparition du christianisme.

Je pense également aux travaux de Muchembled qui a travaillé sur les bûchers de sorcières à l'époque moderne en démontant le mécanisme de cette inquisition particulière à l'Allemagne, au moment de la partition religieuse et de la guerre de Trente ans, comme une interdiction de savoirs et de compétences transmises de générations en générations, hors du contrôle ecclésiastique et savant.

Deux dernières idées de conclusion

- les religions sont finalement assez ambivalentes sur la question de la violence faite aux femmes.

Sur leur responsabilité à les permettre, à faire que ces violences soient systémiques. Elles sont en partie « responsables » pour autant qu'on considère que les croyances sont le fondement ancien des sociétés et non pas l'inverse, que les croyances reflètent en fait l'état des rapports de force d'une société. Ce n'est pas très difficile de montrer la responsabilité des idées religieuses sur la violence sexiste et sexuelle et cela a été abondamment fait concernant l'histoire des sociétés chrétiennes d'antan. Tant de travaux ont été écrits sur le corps des femmes comme chasse gardée de religieuse et comme propriété des hommes –chefs de famille, que je n'ai pas besoin d'y revenir.. En même temps, pour continuer avec le christianisme, cette religion peut tout autant être considérée comme particulièrement progressiste pour les femmes..Elle a toujours indifférencié sexuellement les sacrements et le salut (même si des théologiens ont pu discuter du poids de l'âme de la femme), elle a toujours défendu l'absolue nécessité du consentement comme condition fondamentale du mariage religieux (même si des canonistes médiévaux et germaniques ont défendu la validité du mariage par l'acte sexuel établi, même en cas de viol). Le christianisme a toujours défendu le droit indifférencié de se consacrer à Dieu (et donc de ne pas se marier, même si on a fini par enfermer dans les couvents les filles qu'on ne voulait pas marier), et enfin il a hypervalorisé l'inversion de la puissance, tant décriée par Nietzsche, par le respect du pauvre, le respect du faible, le respect du malade et respect de l'intégrité physique des femmes, transformées en sanctuaires.

- Les religions sont quand même très plastiques et sont évolutives dans leurs interprétations.

Elles sont co-pénétrées elles-aussi par les contextes. Les forces sociales, la fabrique du droit peuvent à leur tour contaminer les discours de légitimation symbolique et tout est imaginable. Il est impossible d'essentialiser les religions, surtout quand on les regarde de l'extérieur. Souvent de l'intérieur, les personnes croyantes, les institutions de médiation considèrent qu'ils sont dans une vérité immanente, qui n'a jamais bougé, que rien n'est touché ou touchable. Quand on est historien, on est constamment frappé du contraire. Deux exemples très proches : l'évolution de la doctrine catholique sur les femmes, leur place, leur rôle en un siècle. A partir des fondements de la tradition catholique, la révolution a été copernicienne, vraiment. En 2013, la Commission des évêques de

France a publié un rapport-livre-document doctrinal intitulé les violences envers les femmes, pour les dénoncer absolument.

Dans les espaces musulmans, on peut insister très fortement sur la bataille contemporaine entre les littéralistes salafistes qui vont bien rappeler ce que Dieu attend de la bonne musulmane, y compris sans doute de souffrir en silence d'un mari violent, MAIS vous pourrez également lire des explications de texte coranique proposées par tel ou tel savant en sciences religieuses qui fera dire au verset 34, le fameux verset 34 de la Sourate An Nissan, où il est loisible de frapper ses femmes désobéissantes (je ne sais pas s'il faut se lamenter plus sur le fait que femme soit au pluriel ou qu'elles puissent ultimement être frappées), que ce verset a été très mal compris ou très mal interprété récemment, mais que toute la tradition, tous les savants de l'Islam arrivent à la même opinion majoritaire et convergente, selon laquelle il a été toujours et il est strictement interdit pour un musulman d'être injuste, immodeste, virulent et grossier non seulement envers sa femme, mais envers tout le reste de la gens féminine.